

# Histoire et Archéologie spadoises.

Villa royale Marie-Henriette

## SPA.

BULLETIN TRIMESTRIEL



Septembre  
2007

Bureau de dépôt 4900 SPA

Histoire et Archéologie Spadoises

A.S.B.L.

Avenue Reine Astrid, 77 b

4900 SPA

Septembre 2007

33<sup>e</sup> année

## BULLETIN N°131

### Sommaire

|  |            |     |
|--|------------|-----|
| – Vernissage de l'exposition d'été                       |            | 99  |
| – Premiers mois de la guerre de 1914 à Spa (fin)         | A. Doms    | 104 |
| – Un pieux Spadois marchand de vins                      | L. Guyot   | 112 |
| – Concours enluminure                                    | A. Jean    | 122 |
| – Hommage au Chevalier de Thier                          |            | 124 |
| – Charretiers de Spa et environs aux XVII-XVIIIe siècles | L. Marquet | 127 |
| – Le Belvédère et les stations de plein air              | M. Caro    | 131 |
| – Karl Goetz et la Conférence de la Paix à Spa           | M. Joseph  | 137 |
| – Printemps des Musées: ambiance                         |            | 142 |

Éditeur responsable: Mme Juliette COLLARD, 57 Boulevard Rener– 4900 Spa – Tél.: 087/77.33.56

Tirage trimestriel du bulletin: 500 exemplaires.

Les auteurs conservent seuls la responsabilité des articles insérés.

*Avec le soutien de la Communauté Française (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales).*

*Avec l'appui financier de la Ville de Spa et de son Centre Culturel.*

**L'ASBL « HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE SPADOISES »**

Assure la gestion des Musées de la Ville d'eaux.

**LES MUSEES DE LA VILLE D'EAUX** sont accessibles

- De 14 à 18 h.
  - tous les jours
    - du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre
    - durant les vacances scolaires de Pâques et de Toussaint
  - les week-ends
    - de début mars à fin novembre
- Fermeture hebdomadaire : le mardi
- Ouverture pour les groupes sur demande préalable

Le prix d'entrée est de 3 € pour les personnes individuelles, 2 € pour les groupes, et 1€ pour les enfants.

Les membres de l'ASBL, leur conjoint et leurs enfants de moins de 15 ans ont la gratuité.

**LA REVUE HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE SPADOISES**

- Trimestriel qui paraît en mars, juin, septembre et décembre.
- La cotisation annuelle est de 15 € (n° de compte: 348-0109099-38)
- Les anciens numéros sont disponibles au prix de 3,75 € au comptoir du musée ou au prix de 5 € par envoi postal.

**ILLUSTRATION DE COUVERTURE**

Affiche, Anonyme, "Spa Ardennes belges", [1908]

(Coll. Musée de la Ville d'eaux)

**NOUVEAUX ABONNES**

Mr Michel HARION

Mme Denise RAETS

Mme Marie Anne PELLEGRIN

Mr Roland BOURGUET

Mr Pierre HAMOIR

*Vernissage de l'exposition "Villégiatures"*

*Discours de Jean Toussaint, président d'Histoire et Archéologie spadoises, et de Marie-Christine Schils, conservatrice.*

Monsieur le Bourgmestre,  
Madame et Messieurs les Echevins,  
Mesdames, Messieurs,

Bonjour, et merci de votre présence nombreuse.

Il y a deux ans, nous vous proposons une exposition sur l'hôtellerie, cette année une exposition sur la villégiature. Vous aurez, peut-être eu l'impression que nous « repassions les plats »...métaphore hôtelière s'il en est !

Vous allez comprendre en écoutant l'exposé de notre docte et charmante conservatrice qu'il n'en est rien.

Avec l'hôtellerie, nous prenions en quelque sorte le point de vue du producteur, de l'artisan, accueillant le bobelin (le curiste à Spa), cette fois-ci, celui du consommateur, du bobelin lui-même.

Le villégiateur, c'est tout à la fois le touriste et son contraire: un visiteur curieux logeant quelques jours dans un endroit, un hôtel le plus souvent, mais aussi un résident régulier de plusieurs semaines dans un « quartier », une villa, un château. Marie-Christine va vous en dire plus à ce sujet.

\* \* \*

Sans doute avez-vous déjà eu l'occasion de voir l'une des affiches de notre exposition ?

Sans doute avez-vous été étonnés de voir un S final au mot villégiature ?

Sans doute vous êtes-vous dit qu'il s'agissait d'une malencontreuse coquille ?

Que nenni !

Mais qu'est-ce que la villégiature exactement? Interrogeons à ce propos le « Grand Robert » : « terme venant de l'italien *villegiatura*, il désigne un séjour de repos, à la campagne ou dans un lieu de plaisance, plage ou ville d'eaux ».

Il paraît donc évident que la villégiature se pratique ici depuis que Spa est Spa. J'en veux pour preuve ce texte en wallon, écrit en 1758, qui est la première strophe de l'opéra comique intitulé *Les Ypocontes* :

To l'monde acoure à z'aiwe di Spâ  
 Onk poss plaisir, l'ôte pô sès mâ  
 Por mi, gi so cial pom maitresse

Venus à Spa pour des raisons diverses, souvent bien éloignées d'un intérêt pour les eaux ou les jeux, la plupart des villégiateurs y ont trouvé ce qu'ils cherchaient : les uns, bals, assemblées et mondanités; les autres, innovations, mode et divertissements; d'autres encore calme, tranquillité et verdure. Il y en a même qui sont devenus « accros ». Giacomo Meyerbeer par exemple, compositeur célèbre au 19<sup>e</sup> siècle, qui vint chaque année au bord des fontaines pour prendre des forces avant d'affronter une nouvelle saison parisienne, et cela pendant 30 ans !

Spa accueillera tour à tour, et parfois simultanément, des aristocrates, des aventuriers, des ecclésiastiques, des soldats, des souverains, des exilés, des bourgeois, des envahisseurs, des libérateurs, des diplomates, des artistes, des VIP...cela fait beaucoup de monde !

Notre exposition sera, nous l'espérons tout au moins, un des attraits de la saison touristique qui débute à Spa en ce mois de juin. Théâtre, musique, thermoludisme et événements sportifs attireront en grand nombre les touristes dans notre ville d'eaux où, comme disait Guy de Maupassant « en deux mois, il se passe plus de choses que dans le reste de l'univers durant le reste de l'année » !

Comme vous pourrez le constater par vous-même, le montage de l'exposition - qui occupe pour la première fois tout le 1<sup>er</sup> étage - ce montage donc nous a pris beaucoup de temps et a demandé le concours de nombreux talents puisqu'une bonne douzaine de personnes ont réuni leurs efforts. C'est plus que jamais le résultat d'un formidable travail d'équipe et j'espère que vous l'apprécierez. Si c'est le cas, amis du musée, parlez-en autour de vous car c'est notre meilleure publicité !

Et maintenant, cher Président, si nous parlions un peu de « la cerise sur le gâteau »...

\* \* \*



Plus de cent ans se sont écoulés depuis la réalisation du Livre d'Or par Antoine Fontaine, et nombreux ont été les villégiateurs qui ont séjourné à Spa depuis la fin du XIXe siècle.

Le thème de l'exposition d'été 2007 nous a paru l'occasion de continuer l'œuvre de Fontaine, en développant, toutefois, un projet plus modeste dans ses dimensions.

Nous avons demandé à notre concitoyen Marc-Renier Warnauts, ici présent, auteur de B.D. et illustrateur bien connu, qui a réalisé pour nous l'affiche de l'exposition 2004..., sur l'affiche, de concrétiser ce projet.

La composition a été laissée à l'initiative du peintre ; nous nous sommes contentés de lui fournir la liste des personnages à représenter ainsi que la documentation iconographique nécessaire à ce travail.

Le tableau que vous allez bientôt pouvoir admirer se présente sous forme d'un diptyque de deux mètres, où sont regroupés, sur la partie gauche les personnalités venues à Spa avant 1940, et, sur la partie droite, celles venues depuis lors. Soixante personnes parmi la masse de célébrités qui ont fréquenté Spa au XXe siècle, nous nous exposons, plus encore que Fontaine, à des remarques et des critiques, que nous assumons par avance.

Nous avons toutefois fait suivre les notices biographiques accompagnant la présentation du diptyque, d'une liste des personnages découverts au cours de nos recherches, et que nous n'avons pas retenus.

Avant de vous convier à visiter l'exposition, je me dois d'exprimer une série de remerciements : aux membres de notre Conseil d'Administration, mais c'est après tout normal que nous mettions la main à la pâte ; des remerciements plus particuliers à Mesdames Joëlle Bouhon, Evelyne Dufrasne et Yolande Triolet, à Messieurs Patrick Charlier, François Joseph et Fernand Vanhoorne, pour l'aide qu'ils ont apportée pour le montage et la décoration de l'ensemble ; à Monsieur René Sart pour avoir accepté de prêter un tableau puissamment évocateur représentant l'entrée du Parc de Sept Heures à son apogée, à Marc Joseph, notre secrétaire, pour le montage photographique présenté dans la salle de conférence ; à Marie-Christine Schils, enfin, notre conservatrice, qui a dû gérer en même temps le montage de l'exposition et les problèmes posés par la transformation du chauffage du musée.



*L'illustrateur Marc Renier Warnauts à sa table de dessin en pleine réalisation du « Livre d'Or ». (Photo M. Joseph)*



## *Premier mois de la guerre de 1914 à Spa*

---

(Suite et fin du Journal tenu par Georges Nizet et sa famille)

### Mercredi 2 septembre

Diest complètement anéanti; tout est rasé par l'artillerie. Les zouaves ont repris Huy à la baïonnette. 120.000 Allemands ont été mis en fuite pour Liège où les Français attaquent les forts. Bonnelles est pris. Je ne sais rien du côté de Flémalle, Alleur, etc.

D'après des informations que j'ai eues après, les Français ne sont pas à Liège. Grand Dieu ! Quand donc viendront-ils nous délivrer de cette sale engeance ? Pas de nouvelles. Rien mais rien comme c'est triste, comme je me morfonds. Les Allemands disent qu'ils sont à Saint-Quentin, Amiens, Reithel. Ils disent que les Français sont battus sur toute la ligne.

Mina a été souffrante et cela pour avoir vu passer les premiers blessés français recueillis entre Givet et Namur à Givet et Namur à Brienne. Ce sont des lignards, et un fort gaillard sénégalais bronzé, taillé comme un Hercule; l'autre un Algérien, un capitaine. On a dû les transporter chez notre très dévoué Mr Pelzer car, malgré leurs blessures, ils voulaient se battre contre les Allemands blessés de l'hôpital.

Mr Poskin qui soignait un turco blessé au bassin par un éclat de shrapnel, lui demande: "Je ne te fais pas mal, mon brave?" - "Non, non, mon petit" répond celui-ci. "Continue, mon petit. Je sens rien. Je suis pas une fille !" (?) . Puis il dit: "Donne une cigarette et tout va bien". Quand le pansement fut fini, notre zouco avait fumé stoïquement 11 cigarettes et tout en disant: "On en a passé à la fourchette". Puis s'adressant à des convalescents allemands, il dit au docteur: "Chassez-moi donc cette vermine. Ils vont passer la gangrène". Un Allemand a en effet dit: "De mon régiment, le 143°, il ne reste rien". Aussi craignent-ils les Français.

Tout à coup, j'ai des nouvelles. Les voici:

Armée franco-belge - 21<sup>ème</sup> escadrille aérienne- 30 août 1914

Messieurs les coalisés ont l'honneur et le plaisir de porter à la connaissance de la population liégeoise les nombreuses et éclatantes victoires ci-après: Les forts de Hambourg, d'Altona, de Kiel, Lubeck et Hestings ont capitulé après bombardement par les flottes anglaise et française.

1. M. Leboutte, pharmacien chef
2. Notaire Amerson, trésorier
3. Dr A. Poskin, médecin chef
4. A. Jacques, Président.



Le Comité directeur de la Croix-Rouge de Spa en août 1914. On y reconnaît notamment le pharmacien Leboutte (1<sup>er</sup> à gauche) et le Dr Poskin (3<sup>e</sup>). (Coll. Musée de la Ville d'eaux)

Les forts et places fortes de Koenigsberg, Dantzig, Klaponii et Hobbey sont occupés par les Russes qui ont opéré par mer et par terre. Quant aux forces navales allemandes, elles sont complètement anéanties. L'entrée de Namur a coûté beaucoup de vies françaises. La grande bataille engagée au sud-est de Charleroi s'est terminée au grand avantage de nos troupes. L'armée allemande a battu en retraite sur Namur et s'est vu infliger des pertes considérables. 50.000 Allemands hors combat; 12 batteries de campagne et quantité de mitrailleuses. Dans le Brabant, entre Wavre et Tirlemont, l'infanterie et la cavalerie allemande contre les troupes belges et britanniques. Il y a eu des pertes insignifiantes. La nuit du 26 au 27, au nord du Rupel un dirigeable, le zeppelin n° 4 a été descendu. Le 3<sup>e</sup> corps d'armée russe, après avoir attaqué de front, a mis en déroute les Allemands. Nombreuses pertes allemandes et marche victorieuse sur Berlin. Sur la route de Silésie, le grand duché de Poten et Francfort-sur-Oder sont occupés par les forces russes déjà secondées par de nombreux régiments japonais arrivés par le Transsibérien. Les pertes allemandes subies à l'Est sont innombrables. On croit ne pas exagérer en annonçant 550.000 tués et blessés. Les pertes russes à 110.000 hommes. Les Russes ont complètement cerné 180.000 Allemands, 2 avions et le dirigeable n° 7.

Après avoir repris leur vieille Alsace, les Français ayant pris Strasbourg, Metz, Mulhouse entrent aisément dans leur vieille Alsace et vont pénétrer en Bade et Palatinat. Pertes énormes chez les Allemands. Pertes françaises nulles en considération des résultats obtenus. Victoire définitive assurée.

Les soussignés certifient l'authenticité des brillants résultats et invitent les valeureux Liégeois à n'accorder aucune croyance aux prétendues victoires allemandes qui font l'objet de nombreuses affiches.

Par ordre de l'Aviation militaire (s) comte d'Hespel.

Courage et à bientôt. Vive la Belgique et son roi. Vive la France et l'Angleterre.

### **Jedi 3 septembre**

Rien de nouveau si ce n'est qu'on entend le canon du côté de Hasselt. Les forts de Longwy ont été pris par les Allemands mais ces forts sont tout à fait secondaires.

**Vendredi 4 septembre**

D'après la "Berliner Tagenblatte", ils reconnaissent que les Russes sont presque à Berlin. Mais ils disent que les forts de Laon La Ferté sont pris et que Paris est menacé. Il paraît que les Russes commettent des atrocités horribles en Allemagne. Dans l'Est, les Français ont repris l'offensive et sont victorieux sur presque toute la ligne. La mobilisation turque a été décidée.

**Samedi 5 septembre 1914**

Dans la "Berliner Tagenblatte", les Allemands reconnaissent que leur flotte est complètement détruite. Ils annoncent comme victoire la prise de 6 bateaux de pêche. Les marins allemands sont descendus par Verviers et servent d'armée territoriale.

**Dimanche 6 septembre 1914**

Plusieurs personnes disent que les Français sont battus à Saint-Quentin et dans tout le Nord. Pourvu que ce ne soit pas vrai ! Aujourd'hui on a assuré que les Russes étaient à Berlin depuis le 2 septembre à 4 h. Des centaines de familles allemandes ont quitté Berlin et viennent à Liège et Verviers. Des milliers de Japonais ont débarqué en Allemagne.

Daniel m'a dit qu'il comptait partir demain pour l'Italie.

**Lundi 7 septembre 1914**

Daniel m'a quitté aujourd'hui. Son père est arrivé hier soir avec le consul d'Italie à Bruxelles. Bruxelles est calme et des affiches y annoncent des victoires allemandes. Vers 11 h, j'ai rencontré M. G. qui m'a dit que son fils François, mon camarade, est arrivé sur un camion; les Allemands lui ont pris son auto. Il nous a dit que les Allemands qui cernaient Anvers ont dû fuir et abandonner la lourde artillerie. Les Belges et Anglais les ont pourchassés et ont repris Bruxelles, Diest et Hasselt. Puis encore une grande nouvelle: l'armée allemande est coupée à Termonde. L'armée allemande de Lille est prisonnière.

Encore une grande nouvelle: 100.000 Russes ont débarqué à Anvers pour délivrer le territoire belge. Il paraît que la première bataille de Guise avait été gagnée par les Français et la seconde gagnée par les Allemands.

**Mardi 8 septembre 1914**

Il paraît que le gouvernement belge est renversé par le roi. Tout son état-major a été renversé. Lieutenant-général Sellier de Moranville a été dégradé.

Le fils d'un bourgmestre près de Namur a eu la tête attachée à la tête d'un cheval et une jambe à un autre cheval. Puis les chevaux sont enfuis au galop. Quelles horreurs !

Hier, dans la "Gazette de Cologne", ils mettent: "Atrocités françaises en Alsace-Lorraine". Ils reconnaissent avoir été battus à Lemberg.

**Mercredi 9 septembre 1914**

Rien de nouveau si ce n'est de bien mauvaises nouvelles. Les Allemands ont pris Maubeuge, Lille et les Français reculent. Les Allemands sont arrivés à Compiègne, Soissons. Verdun est assiégé et Qenaise aussi. Pauvre France ! Que Dieu la sauve ! On annonce pourtant des grandes victoires russes, notamment à Lemberg.

Ici, à Spa, il fait tranquille, à part les patrouilles de Landsturm qui circulent en ville. On a de nouveau 31 blessés (28 Allemands, 3 Français). On a fait des perquisitions dans différentes maisons de la ville; on soupçonnait de cacher des déserteurs français. La farine ne manque pas mais souvent nous avons du pain gris d'un difficile à digérer. (*Spa est ravitaillée, p. 31*). Le temps est toujours au beau fixe. Plus un aéroplane en l'air; il fait mort et dire que l'on se bat si fort ! On a dit que les Allemands attaquent Anvers.

**Jeudi 10 septembre**

Rien de nouveau. Rien de nouveau. Calme le plus complet.

**Vendredi 11 septembre**

On a dit aujourd'hui que beaucoup de canons de siège allemands avaient été noyés par la rupture des digues. Maubeuge a coûté 85.000 hommes aux Allemands. La dépense a été terrible. Les Français ont détruit 2 canons de siège allemands de 42 cm.

### Samedi 12 septembre

Les Belges ont fait une sortie d'Anvers et ont repoussé l'ennemi en leur prenant des quantités de canons. (Braves petits Belges ! Que Dieu les protège !)

On nous a annoncé que l'on débarquait plus de 100.000 Russes à Anvers. En effet, j'apprends à l'instant que les Belges ont repris la Flandre Orientale, Anvers et le Limbourg. Ils ont coupé l'armée allemande en deux tronçons à Cottenberg (Brabant). Nous ne savons rien du côté français si ce n'est qu'une armée allemande avait été complètement anéantie près ou à Anvers. Peut-être que Bruxelles, à l'heure qu'il est, est délivrée.

Il paraît qu'il y a eu une grande victoire anglaise à Crepy et que les Français ont gagné une grande bataille à Compiègne.

Les Allemands attaquent les forts de Nancy, mais sans succès. On a annoncé aujourd'hui dans la "Gazette de Cologne" dit que des milliers de Russes débarquent en Angleterre.

### Dimanche 13 septembre

On ne sait comme on vit aujourd'hui. J'avais complètement oublié que nous étions dimanche. J'ai eu aujourd'hui des nouvelles du "Times" disant: 350.000 Français combattent victorieusement dans les Vosges. Le gouvernement allemand a été transporté à Mayence. Une proclamation a été faite comme quoi l'envahissement d'une partie de la France est un sacrifice nécessaire. Le "Times" dit: Les Français qui, dans les premiers jours avaient vécu de si beaux succès en Alsace ont dû abandonner leurs positions pour se retirer sur Sarrebourg.

### Lundi 14 septembre 1914

Il paraît que les Serbes ont cerné une armée autrichienne en Bosnie. A part cela, rien de nouveau.

*A l'Est, les armées russes sont victorieuses. L'Autriche est déjà aux abois et la Prusse orientale est envahie. Nous sommes rassurés, les Allemands seront battus. C'est le résumé de nos conversations.*

(Marcotte, XII, p. 45)

### Mardi 15 septembre

Aujourd'hui j'ai eu de grandes nouvelles. Les voici: Extraits authentiques de "La Flandre Libérale" du 13.

Les Allemands en retraite (Communiqué officiel anglais). Notre succès s'accroît. Nos progrès ont continué. Au nord de la Marne et dans la direction de Soissons et de Compiègne. Les Allemands ont abandonné de nombreuses munitions, du matériel de guerre et 11 canons. Nous avons fait 1.500 prisonniers (Havas) La retraite générale a continué jeudi. Les forces anglaises ont fait 1.500 prisonniers et ont pris une quantité de fourgons. L'ennemi se retire en désordre vers l'est de Soissons. Des groupes importants d'infanterie ennemie qui se tenaient cachés se sont rendus à la première sommation.

Les succès des Alliés s'accroissent. 50 canons pris. La marche en avant des armées alliées s'accroît. Les progrès sont grands et font espérer une retraite allemande générale et rapide. Les Alliés pendant cette grande bataille qui dura deux jours ont pris cinquante canons et fait des milliers de prisonniers allemands. L'armée anglaise a eu une large part de succès. Après avoir victorieusement franchi la Marne, elle a repoussé les Allemands au-delà de 40 kilomètres en un jour.

Les Allemands avouent la défaite. Le général allemand Stein avoue la victoire des Alliés et la prise de 50 canons. Dans un autre engagement, les Anglais ont pris une batterie ennemie et 12 canons Maxims. Une communication télégraphique de sir Edward Grey, ministre des Affaires étrangères, à sir Francis Villiers, Ministre d'Angleterre à Bruxelles, confirme l'exactitude de ces nouvelles.

### **Mercredi 23 septembre 1914**

Hier et avant-hier, on a entendu le canon d'une façon épouvantable du côté de Marche et de Namur; on l'a entendu aussi fort du côté de Hasselt. Après la grande bataille de Soissons gagnée par les Français, les combats continuent acharnés du côté de Saint-Quentin. D'après des nouvelles allemandes, des combats ont lieu du côté de Verdun et de Reims. A Lille, Béthune, Arras, les Allemands se sont retirés.

*Le canon se fait entendre sans discontinuer et le son en nous parvenant nous donne une idée du rapprochement ou de l'éloignement des troupes qui doivent être échelonnées sur un front de bataille de près de 400 kilomètres. N'importe, les prévisions de l'audacieuse Allemagne ne se réaliseront pas.* (Marcotte, XII, p. 45)

Les Belges se sont battus ferme du côté de Termonde. Une lettre de mon cousin annonce qu'ils cernent Bruxelles. Il paraît que la cathédrale de Reims brûle. Il paraît - et si ce n'est pas un mensonge officiel - que 80.000 Allemands ont été fait prisonniers et cernés, puis pris par la faim.

D'après le journal "La Métropole" d'Anvers de vendredi dernier. Les combats terribles continuent vers La Fère. L'Etat-major français annonce un succès pour eux; ils disent qu'il faudra beaucoup de temps pour refouler les Allemands !

Aujourd'hui le canon a été moindre et très éloigné. L'Etat-major de Verviers est venu à Liège et celui de Liège vient de Spa. Nous jouons la comédie avec Edouard.

Jeudi 24 septembre (Fin du texte)

A. Doms



*Autoportrait (?) de  
Georges Nizet,  
artiste peintre et  
rédacteur de ce journal  
de guerre.  
(Coll. Musée de la Ville  
d'eaux)*



*Un pieux spadois marchand de vins*  
*Guillaume Joseph Forgeur 1744-1832*

---

**Spadois**

En ce dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, Spa est encore le café de l'Europe mais la situation se dégrade à partir de la révolution liégeoise puis française.

Les Bobelins (étrangers en visite) se font plus rares et en 1794, les FORGEUR émigrent, sans doute, pas pour bien longtemps, ni très loin, à Malmédy, car leur fille Marie Ernestine épouse à Spa en 1806 Etienne HURLET dit HENRARD, ancêtre de Jean HENRARD demeurant à Spa place Verte 22.

Il construit sa maison rue de la Sauvenière, enseignée « A la ville de Bruges » actuellement rue Rogier 32 (ancienne école du Sacré-Cœur – école Roi Baudouin) avec une entrée latérale dans un porche, fermé par une porte cochère métallique.

La façade entièrement en pierres de taille n'est pas d'époque, elle a été ajoutée contre l'ancienne.

Cet immeuble fut l'habitation de Monsieur HAYEMAL, marchand de vins, puis banquier et enfin premier bourgmestre de Spa (29/10/1830) qui y reçut notre roi Léopold 1<sup>er</sup>.<sup>1</sup>

Guillaume Joseph FORGEUR fut échevin de la Cour de Justice de Spa avant 1789. Il exerça à Spa la profession de marchand de vins et d'eaux de Spa ainsi qu'en attestent son livre journal, son grand livre et son copie lettres, de 1778 à 1803, conservés par Monsieur Jean HENRARD.

Sa famille est originaire de Liège, où une rue porte son nom. Certains de ses frères ont eu une carrière brillante : Joseph FORGEUR fut professeur à l'université de Louvain et vicaire général à Anvers puis à Malines. Jean Ferdinand FORGEUR fut notaire et avoué et ses descendants habitent encore à Liège.

Georges MAYENCE, son beau-frère, fut professeur à l'université de Louvain et il fut reçu triomphalement par le Prince-Evêque.

Son beau-père MAYENCE de Liège fut son banquier. C'est par son intermédiaire qu'il passait ses opérations financières, billets à ordre et lettres de change.

**Pieux**

Au début de chaque année, dans son livre journal, il mentionne en titre et majuscules l'invocation « *Ad majorem dei deiparoque gloriam amen* ».

---

<sup>1</sup> Voir Histoire et Archéologie Spadoises de juin 2001 – A. ANDRIES – Fagne Maron au temps du passé.

Majoron Del. De la Paroisse de Terrain Ame

1790 Doivent 4 avoir  
M<sup>r</sup> J. B. Lemaire  
pour meselle . . . . . a 20 l . . . . . 5 . . . . . 5  
pour meselle . . . . . a 20 l . . . . . 1 . . . . . 1

M<sup>r</sup> Du magistrat de Spa  
pour Syn. 48 . . . . . a 70 l . . . . . 35 . . . . . 4  
pour Mousieur . . . . . a 80 l . . . . . 16 . . . . . 4

Mon Confrere Crebay  
pour Bar . . . . . a 15 l . . . . . 4 . . . . . 10

Cette invocation reprend pour partie, la devise, imposée par les pères jésuites, à tous leurs élèves tant en ce qui concerne les devoirs que les examens, à savoir : *Ad majorem dei gloriam – A une plus grande gloire de Dieu.*

La traduction du *deiparoque* qui figure au fronton de l'église de Sorrento, proche de Naples, ne fut solutionnée que par feu le professeur DUYSINX de Stavelot qui connaissait le paléo latin (latin primitif).

Cette traduction est « et de celle (Marie, sa mère) qui l'(Jésus) a engendré ». L'ensemble se lit donc : *A une plus grande gloire de Dieu et de celle qui l'a engendré, qu'il en soit ainsi.*

### **Marchand de vins**

#### ***L'époque***

Le livre journal qui mentionne un précédent livre disparu, débute en 1788 sous le règne du Prince-Evêque VELBRUCK, c'est-à-dire à une date proche de la révolution française de 1789 et postérieure à l'âge d'or des eaux de Spa (1774-1784).

Le 18 août 1789, la révolution éclate à Liège – Le Prince-Evêque HOENSBROECH se réfugie à Trêves le 24 août – Le 16 septembre 1790, DETHIER et FYON, révolutionnaires, convoquent le congrès de Polleur.

De janvier 1791 à mai 1792, par les Autrichiens, le Prince-Evêque est rétabli dans ses pouvoirs ainsi que l'ancien régime.

La première conquête française, conduite par DUMOURIEZ, dure de novembre 1792 à mars 1793. Le Prince est, de nouveau, remis au pouvoir par les Autrichiens de mars 1793 à juillet 1794.

Finalement les Français avec le général JOURDAN le 27 juillet 1794 chassent les Autrichiens. Malheureusement le rattachement à la France sonnera le glas de Spa, par la suppression des jeux.

Les saisons de Spa s'effondrent dans le chaos. Ironie du sort, les meilleures années seront celles de 1791 et 1792. Il faudra attendre 1801 et l'Empire français pour que les jeux reprennent à Spa, mais plus rien n'est comparable à la situation de l'ancien régime.

Notamment sous l'ancien régime, la circulation en Europe des personnes et des biens, sauf les octrois, était relativement aisée.

#### ***Le commerce***

Non seulement Guillaume Joseph FORGEUR importait des vins pour satisfaire sa clientèle locale et surtout les étrangers en séjour à Spa mais il exerçait aussi et de manière continue un commerce international de vins et eaux de Spa.

M<sup>r</sup> G. B. Lemaire

5 Boites Moselle . . . . . a 20<sup>s</sup>

1 Boite Moselle . . . . . a 20<sup>s</sup>

M<sup>r</sup> Du magistrat de Spa

10 Boites Rhin 48 . . . . . a 70<sup>s</sup>

4 Boites Mousieux . . . . . a 80<sup>s</sup>

Mon Confrere Crebay

6 Boites Bar . . . . . a 15<sup>s</sup>

M<sup>r</sup> Loriaque a La Cour Anglo

2 Boites Bar . . . . . a 18<sup>s</sup>

Mon Confrere Bertrand

2 Boites Bar . . . . . a 16<sup>s</sup>

2 Boites Bar . . . . . a 16<sup>s</sup>

M<sup>r</sup> de La Cour de Spa

2 Boites Bar . . . . . a 16<sup>s</sup>

Le livre journal, révélateur de son activité commerciale consacre 51 pages à l'année 1791, 37 pages en 1792 et infiniment moins les autres années pour terminer par 4 pages en 1803.

Seule une période de paix, la sécurité et l'absence du déferlement d'armées et de pillards assurent la présence des étrangers, des jeux, de multiples animations et le profit des Spadois.

Après avoir été sur place, en Bourgogne, Bordelais et Champagne, goûter les vins, il commandait l'envoi, directement du lieu de production, au domicile de ses clients en France, en Hollande, en Irlande et en Angleterre.

Il utilisait des charretiers et des transports par bateaux depuis Marseille, Rouen jusqu'à Ostende, Middelburg, Rotterdam, Paris.

Habile commerçant, il proposait aussi ses services pour fournir de l'eau de Spa et pour « arrêter », c'est-à-dire louer, pour la saison, des maisons aux seigneurs et gentes dames.

Expérimenté et prudent, il insistait sur la surveillance durant le transport de ses paniers de 120 bouteilles, de ses tonneaux ou pièces (228 litres), de ses feuilletes (114 litres) afin de « les assurer qu'on aille point à l'entour » et il ajoutait « il faut de bons tonneaux pour qu'il n'y ait point de coulage ». Avisé, il revendait ses tonneaux vides pour 40 ou 30 sous.

Il ne se limite pas au vin car il se fournit en rhum – huile – moutarde – eau de noyaux et il brasse la bière. En effet, pour le brassage de la bière, il est repris dans le registre de 1789 de l'huissier Hopa, sans doute pour le prélèvement d'une taxe ?

L'unité de mesure des alcools, notamment le Brandevin (genièvre) était le pot de Liège soit 1 litre 288.

L'alcool se vendait en tonneau appelé Osch de 161 à 164 pots de Liège.

Les vins de Bourgogne, Bar, Volnay s'achètent par pièce ou demi pièce parfois mentionnée « jauge de Bourgogne ».

Les vins du Rhin et de Moselle s'achetaient en Ayme (du Rhin 58 florins – de Moselle 107 florins) d'une contenance de 153,560 litres.

L'Ayme de bière contenait 145,88 litres soit 8 jusses de 14 pots et une chopine. Il commande même à M. Ropiquet, à Mayence, un baril d'eau de selz, suivant le prix, à lui envoyer sur la Hollande. L'eau de selz est une eau naturellement gazeuse et acidulée ou artificiellement gazéifiée avec du gaz carbonique.

Il commande à son fournisseur à Beaune en Bourgogne « un mille de fausets que les prisonniers et invalides font chez vous ». Un fausset (orthographe actuelle) est une petite cheville de bois servant à boucher le trou fait à un tonneau avec un foret.

A un autre, il écrit « vous me ferez plaisir en m'envoyant un tonneau d'anchois ». Même le tabac, en livre, figure dans un petit registre.

ditos dans le cours  
calmement, à propos de leur être en conséquence  
dans l'interieur de la

depuis  
il a  
reçu

Le 25 Mars 1788

Mes excuses ne sont point pardonnées, je n'en cherche jamais  
pour rien le rayement & lorsque je suis absent, mes affaires  
ne sont point communiquées à personne, & le tout se passe sans  
moyennement, Quant à la traite que vous tenez sur moi  
ordre de Mr. Bazin de 3757 Livres tournois, je ne  
pourrais point votre Comptes à cette somme, il vous plaira  
de m'en relâcher. Et je ferai examiner des escomptes &  
Lettre du Billet de 1200<sup>fr</sup> ~~quant à ma traite~~ pour  
je ne suis pas encore remboursé Quant à ma  
traite sur Mr. Leger je ne vous l'ai envoyée qu'en cas que  
vous seriez payé, vous auriez crédit sur mon Comptes  
& non sur le mien pour payer des escomptes mais bien  
pour les frais du protest & ports de Lettres à cet effet,  
~~avant je vous~~ Si le devois agir envers mes débiteurs  
qui me doivent trois fois plus que votre somme, mon  
Pouvoir seroit bientôt épuisé, mais vous me direz que  
le mal de l'un ne guérit pas l'autre, c'est ce qui se voit  
aujourd'hui tous les jours dans le Commerce, au reste le paye  
chez Bazin au mois de Mars ~~mon~~ Billet de 1200<sup>fr</sup> de si

M. Hopiquet à M. Méjotie

Apr. 25. Mars 1789

Malgré que vous étiez parti de Paris avec la promesse que vous  
me fites de venir me voir au mois d'Avril & que vous n'avez  
rien effectué, je ne l'ai point pas cependant que lors que j'aurai  
besoin de vos Vins, je me ferai un vrai plaisir de vous écrire  
à cet effet, mais la présente me Couvrira pas ce objet  
elle ne sert dans le moment qu'à que pour vous prier de m'en  
dire chez qui j'ai peur m'adresser pour avoir de la véritable  
eau de Seltz & à quel prix le Birel. Cette sur la place  
ce seroit pour en envoyer sur La Hollande & l'Angleterre.  
En attendant votre dévoué D'abord par L'homme d'Etat

Messrs Bouhard Perre & fils à Beauvais

Apr. 10. Mars 1789

de voir de Beauvais le 20 Mars 1789

### ***Les paiements***

Tous ses comptes sont rédigés en monnaie officielle de la Principauté de Liège. Un florin de Liège se divisait en vingt sous. Le florin est une monnaie de compte, de référence, comme le fut, il y a quelques années, l'écu.

Un florin de Liège représente, à cette époque, le salaire journalier moyen d'un ouvrier de même que la superficie d'un terrain était exprimée en « journal » qui représentait la surface qu'un agriculteur pouvait traiter en une journée.

La rémunération des chanoines du chapitre de Liège était à la hauteur de celle des P.D.G. et C.E.O.<sup>2</sup> actuels. Ils débutaient, dans leur situation si recherchée, à 4000 florins.

Le bourg de Spa, la terre de Franchimont, englobés dans un autre Etat, l'Empire Autrichien, voient arriver des monnaies étrangères avec les armées et les étrangers venant aux eaux de Spa.

Voici quelques valeurs respectives par rapport au florin liégeois :

1 Louis (français) = 19 florins 10.

1 Couronne = 4 florins.

1 Escalin (bien connu au château de Franchimont lors des reconstitutions) = ½ florin.

1 Ducat = 9 florins.

1 Guinée = 19 florins 16.

2 Pistoles d'Espagne, une Croix de Malte = 54 florins.

Il reçoit aussi des billets et traites rédigés en devises étrangères : en Louis sur Paris – en Guinées sur Londres – en Florins Hollande sur Middelburg.

Il achète des pièces de vin venant de Bourgogne en Louis mais il vend aussi en cette monnaie, les vins qui étaient transmis directement du producteur au client français.

### ***A quel prix vendait notre marchand ?***

**Bar** : le Bar blanc en 1791 se vendait à 20 sous (1 florin) mais il le cède à 10 sous aux 5 Capucins de Spa qui achètent 223 bouteilles en un an, ce qui est beaucoup pour les offices ! C'est le vin qu'il commerce le plus, sans doute, ce vin transitait-il par Bar le Duc ?

**Bourgogne** : de 16 sous en 1774, il passe à 18, 20 et même 25 sous.

**Volnay** : de 20 sous en 1774, il s'élève à 40 sous en 1780.

**Château Margeaux** (sic) : de 45 à 55 sous.

**Chambertin** : 55 à 75 sous.

**Corton** : 60 sous.

**Beaune** : en fut 24 à 30 sous – en bouteille 30 à 40 sous.

---

<sup>2</sup> Chief Executive Officer.

*Medoc* : 14 sous.

*Moselle* : de 16 à 30 sous mais le vin du *Rhyn* (sic) le seul vin millésimé coûte 70 sous.

*Champagne* : 15 à 20 sous – le rouge est à 30 sous.

*Rhum* : 30 à 50 sous.

*Eau de Spa* : 2 paniers d'eau de Spa de 60 bouteilles, 60 florins chacun, qu'il expédiait notamment par Rotterdam à destination de « l'Honorable Colonel ROCHEFORT de Londres ».

L'énumération des 47 produits, dont bien des noms sont encore usités, repris à son livre journal serait fastidieuse mais elle révèle un panel de produits étendu et une prédominance des vins de Bourgogne.

Nihil novi sub sole – il n'y a rien de nouveau sous le soleil en ce qui concerne l'augmentation des prix suivant les mêmes critères qu'actuellement.

### *Ses clients*

Presque toutes les professions de l'échelle sociale, sont représentées parmi ses clients, ce qui suggère un prix modéré du vin et un usage assez répandu.

L'énumération serait trop longue mais elle apporte des précisions sur les activités, les lieux de résidence et parfois les enseignes des habitations.

De nombreux seigneurs et dames, comtes, ducs, évêques, mambour (tuteur ou trésorier), serrurier, perruquier, bourgmestre, chirurgien, cuisinier, vicaire, capucin, domestique, notaire procureur, voiturier, verdurier, religieuse de Theux.

Anne-Marie ALLIANCE cuisinière au « Comte d'Artois ».

BADON à « l'Aigle impérial » libraire, tenant bibliothèque et un cabinet de lecture anglais, français, allemand, hollandais.

L'honorable CUNNINGHAM et Milady sont descendus au « Roi de Prusse » en 1788. Ils achètent 1015 bouteilles pour 1080 florins mais ne semblent pas vouloir payer ce qui oblige le vigilant créancier, FORGEUR, à payer 60 florins aux gardes de nuit pour « veiller à sa fuite présomptive ».

DUJARDIN à la cure de Spa (1774-1787) achetait le Bar par 100 bouteilles et le Volnay ainsi que le Pommard par tonneaux et bouteilles !

Bien des noms d'aujourd'hui GERNAY – ENGLEBERT – FRAIKIN – CREHAY – LELOUP – JEHIN – XHROUET, entre autres, figurent dans ses livres.

WILKIN à « La Reine de Hongrie » rue de l'Assemblée (rue Royale), peintre en gouache et miniatures fait offre de ses talents aux seigneurs et dames qui voudraient prendre ses leçons.



La profession de FORGEUR était fort rentable, au vu du nombre de ses confrères qui se fournissaient chez lui (photo du livre journal) et la présence de son confrère Jacques NIZET en qualité d'associé pour un quart dans la Redoute (Casino) ; ajoutons à cela les charges financières de longs procès.

### *Procès*

Si Guillaume Joseph FORGEUR n'a construit sa maison qu'à partir de 1803, c'est que deux procès lui furent intentés par le Magistrat de Spa le 22/6/1779, devant la Cour de Justice de Spa, puis devant les échevins de Liège, ensuite devant le conseil ordinaire et le conseil privé du Prince-Evêque de Liège et enfin devant le suprême conseil aulique (qui appartient à la Cour des Rois) de Vienne.

Guillaume Joseph FORGEUR avait acheté le 20 février 1779 par proclamation judiciaire (par décision de justice) une vieille grange et écurie avec une place à fumier, appendices et dépendances situées rue de la Sauvenière (rue Rogier) à Spa, pour y construire sa maison.

Avant de mettre la main à l'ouvrage, il se soumit au règlement du prince pour le bourg de Spa concernant les maisons à bâtir et à réparer (déjà l'urbanisme).

A cet effet, il présenta une supplique au Magistrat (un ou deux bourgmestres et plusieurs commissaires) pour qu'il se rendît sur le terrain qu'il venait d'acquérir à l'effet de « lui désigner l'alignement qu'il devait prendre pour la construction de son bâtiment et l'ornement de la rue ».

Malgré une nouvelle supplique, bien documentée, avec les actes notariés des 150 ans précédents, il ne fut pas possible d'obtenir la visite demandée. On lui renvoya ses suppliques par deux conseillers qui lui dirent de la part du Magistrat qu'il pouvait bâtir selon l'alignement qu'il demandait ; c'est dire, en s'avancant de 3 à 4 pieds (32 cm) pour se mettre à l'alignement des maisons de ses voisins.

Guillaume FORGEUR rassembla tous les matériaux nécessaires et creusa les fondations, mais au moment où il voulut poser la première pierre, le Magistrat, d'autorité de la Cour de justice de Spa, lui fit défense de travailler sous le prétexte qu'il avait creusé sur un terrain appartenant à la communauté.

Un conflit s'engagea avec la Cour de Justice de Spa qui ne s'entendait que trop bien avec le Magistrat et se poursuivit devant les échevins de Liège.

Les avocats interviennent, la procédure s'allonge, les juges sont partiaux. Ils violent l'art. 13 du premier chapitre de la réformation de Groesbeek qui interdit aux juges, à peine de privation de leur office, de demander ou recevoir caution d'indemnité pour l'administration de la justice.

La cause fut plaidée devant les échevins de Liège, puis devant le Conseil privé du Prince et le conseil ordinaire qui jugèrent que le Magistrat n'avait aucun droit sur le terrain.

Le Magistrat pour vexer et ruiner de plus en plus Guillaume FORGEUR fit appel de cette sentence, au conseil aulique de Vienne, à l'Empire.

Ensuite demeurant dans l'inaction, le magistrat se vantait que Guillaume FORGEUR ne verrait jamais la fin des procès.

Guillaume FORGEUR dut dépenser 86.312 florins, subit deux incendies, deux inondations consécutives, dut louer des maisons et attendit 15 ans avant de pouvoir bâtir, en 1803.

Le conseil aulique décida enfin la mise à exécution des sentences du conseil privé du 9/11/1783 et du conseil ordinaire du 22/4/1784.

Il en résulte de la part de Guillaume FORGEUR une connaissance juridique certaine, une grande fortune pour supporter une telle charge pendant 15 ans, une ténacité hors du commun.

### **In fine**

A notre époque où beaucoup aspirent et obtiennent la mise à la pension de plus en plus tôt, il est surprenant d'apprendre que Guillaume FORGEUR fut nommé juge de paix à Rochefort en 1820 à l'âge de 75 ans. Il professait encore en 1830 à l'âge de 85 ans.

Il est décédé à Rochefort le 10 juillet 1832 à l'âge de 88 ans.

### **REMERCIEMENTS**

Spécialement à M. Jean HENRARD qui non seulement m'a communiqué les documents originaux de son ancêtre mais également le commentaire qu'il en a fait. Sans lui, rien n'aurait pu être fait.

A M. Jean TOUSSAINT, Président de l'ASBL Histoire et archéologie spadoises, qui m'a aidé de ses conseils et m'a prêté le passionnant ouvrage du professeur Paul BERTHOLET « Les jeux de hasard à Spa au XVIIIe siècle » et « Médecine et Médecins au pays de Liège du professeur FLORKIN ».

Au Professeur Paul BERTHOLET qui m'a explicité de nombreux termes concernant les monnaies, les unités de mesure, la justice et m'a fort aimablement reçu.

De nombreux emprunts ont été faits aux ouvrages précités.

Louis GUYOT



*Classe de l'Athénée de Spa*



*Classe de l'école Sainte-Elisabeth de Goé*

## **En marge de notre exposition de printemps Jeu concours : « Enluminure »**

A l'occasion de notre exposition temporaire : «Bizarre...vous avez dit insolite ?», le Musée de la Ville d'eaux a proposé un jeu concours aux élèves des écoles primaires de l'arrondissement, degré moyen et supérieur.

Il s'agissait de réaliser une enluminure.

Pour celles et ceux qui ont visité cette exposition, ils se souviendront de cette enluminure offerte au chevalier Charles de Thier, en 1966, pour son accession au titre de « Bourgeois de Spa ».

Six classes, 5 de Spa et une de Goé, ont répondu à notre appel.

Un jury de quatre personnes, composé de Mme Collette, professeur de dessin, Mme Triolet, décoratrice à la Manufacture de Bois de Spa, M. Sart, administrateur d'"Histoire et Archéologie spadoises", et Marc-Renier Warnauts, dessinateur spadois bien connu, a eu la difficile tâche de choisir 2 dessins gagnants parmi les quelques 130 reçus.

Et...les gagnants sont :

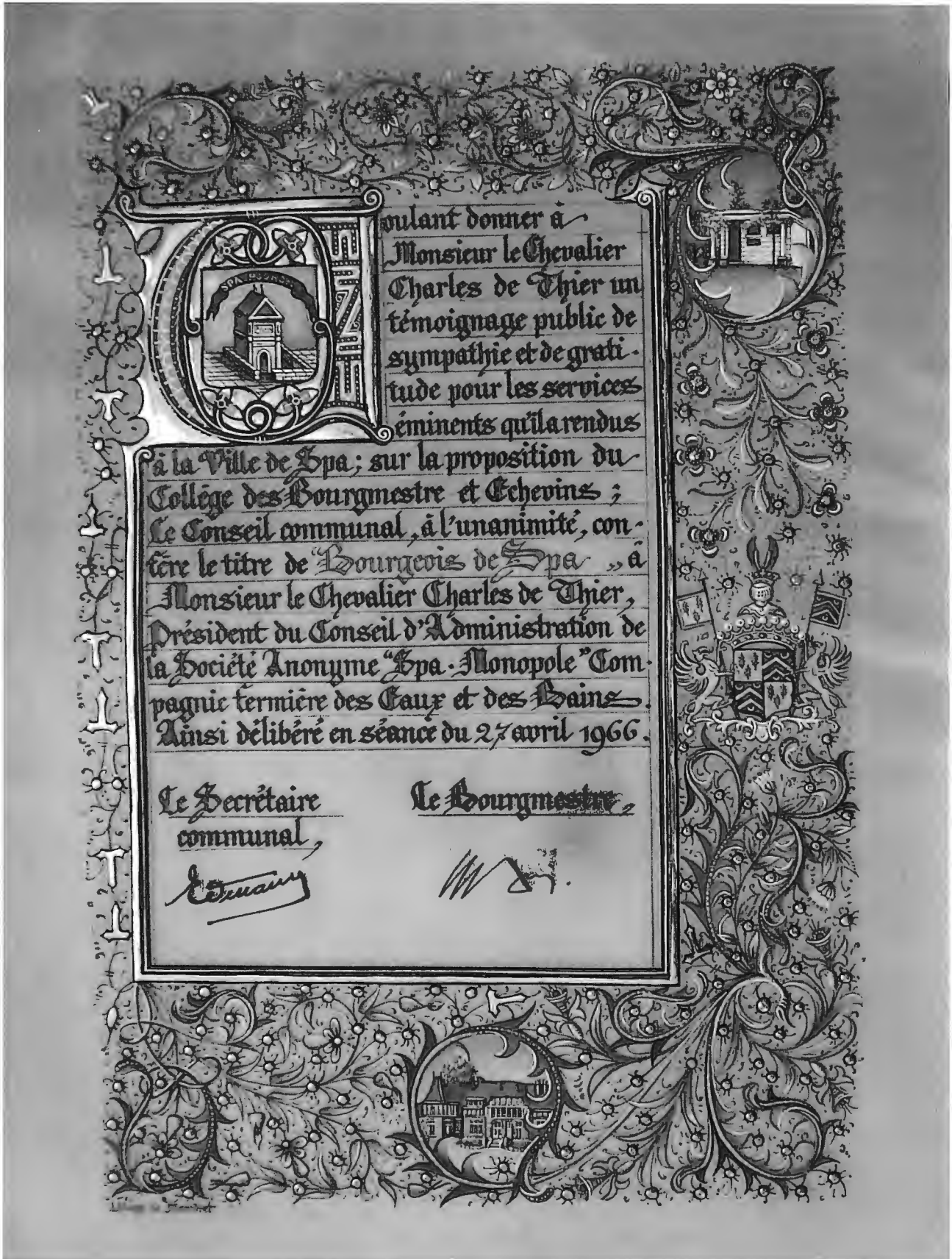
- Pour le degré moyen, Zoé Braham et Amélie Gilles, ex aequo, de l'Ecole Sainte Elisabeth de Goé, classe de Madame Gilles.
- Pour le degré supérieur, Céline Wathlet et Jordan Drosutis, ex aequo, de l'Athénée royal de Spa, classe de Monsieur Dujardin.

Chaque classe gagnante a reçu un chèque de 100 euros et tous les enfants ayant participé à ce concours sont invités, avec leur famille, à venir visiter les musées gratuitement pendant toute la saison 2007.

Toutes les félicitations du jury et de l'équipe du musée, merci aux instituteurs et merci aux enfants pour leur magnifique dessin.

Annick JEAN

*Nous saisissons cette occasion pour rendre hommage au chevalier de Thier et publier, un siècle après son décès, un large extrait du discours du Dr Jean Barzin, bourgmestre de Spa. Ce discours a été prononcé lors de la cérémonie de remise du Brevet de « Bourgeois de Spa », le 11 juin 1966.*



Enluminure réalisée par mère Marie-Louise, moniale de l'Abbaye de Maredret (voir page précédente).  
(Coll. Musée de la Ville d'eaux)

## *Le Chevalier Charles de Thier*

*Né à Liège, le 13 mai 1875, fils de magistrat*

Après ses études, il s'est occupé du journal *La Meuse*, en tant que reporter artistique.

Dès 1915, il s'est occupé de Spa-Monopole à la demande du conseil d'administration de la Caisse Liégeoise, sous prétexte, invoqué par le conseil, que Monsieur de Thier était tout de même à Spa, en sa villa de la Sauvenière.

Il s'est trouvé en face de ses deux plus anciens collaborateurs et a dirigé, tant bien que mal, une affaire des plus précaires, manquant de capitaux et plus d'une fois aux prises avec l'occupant de 1914-1918.

Grâce à sa persévérance et à la confiance qu'il a pu inculquer à ses adjoints, après avoir changé trois fois de local d'embouteillage suite aux exigences de l'ennemi, il s'est trouvé en 1918 à la tête d'une affaire chancelante, à laquelle il n'avait nullement droit, le conseil d'administration d'avant 1914 ayant évacué les lieux et certains de ses membres étant de nationalité ennemie.

C'est alors que Monsieur de Thier prit la décision de modifier "La Compagnie Fermière des Eaux et Bains, Spa-Monopole".

Avec l'appui de la Caisse Liégeoise et grâce au dévouement de certains de ses amis qui eurent confiance en lui, Spa-Monopole, Compagnie Fermière des Eaux et Bains de Spa, S.A., fut constituée en 1921.

Une fois de plus, grâce à la ténacité du Chevalier de Thier et à ses nombreuses démarches auprès des autorités compétentes et autres, tous les obstacles ont pu être vaincus, la société a prospéré et a même absorbé ses concurrents spadois.

Spa-Monopole, dirigée dès 1932 en collaboration avec M. Ernest du Bois, a connu des années prospères qui lui ont permis de se développer, mais hélas, 1940 est venu freiner cet élan.

Revenu à Spa dès le 10 mai 1940, le Chevalier de Thier a, une fois de plus, sauvé la société et protégé celle-ci des emprises de l'ennemi. Grâce à son dévouement et à son sacrifice personnel, bon nombre d'ouvriers et d'employés désignés pour la déportation ont pu rester en Belgique.

Avec un air de ne pas y toucher et un sans-gêne remarquable envers l'ennemi feignant de rien connaître, avec son accord, on joua plus d'un tour de sabotage et plus d'un réfugié fut caché aussi bien dans les locaux de la société que dans sa propriété privée.

Malgré son âge, le Chevalier de Thier, par sa volonté, a réussi à s'adapter aux exigences nouvelles de l'après-guerre et nous le trouvons ce jour président du premier embouteillage d'eaux et limonades de Belgique, une des rares affaires d'eaux – si pas la seule – en pleine évolution favorable et ce malgré la concurrence acharnée existant de nos jours.

C'est avec une réelle satisfaction que je me plais à vous signaler, en passant, l'essor de la S.A. Spa-Monopole qui s'exprime par la progression constante de sa production.

L'activité commerciale de Spa-Monopole, à laquelle le Chevalier de Thier a consacré toute sa vie, rejaillit sur la ville de Spa; son nom est largement diffusé non seulement en Belgique et en Europe, mais dans toutes les parties du monde.

Si Spa fit la renommée de son eau, l'exploitation commerciale de la société a introduit le nom de Spa là où il n'était pas encore connu, elle a piqué la curiosité d'une grande masse de touristes qui ont voulu visiter la cité des bobelins.

Spa-Monopole dirige avec une rare compétence l'Etablissement Thermal. Répondant aux exigences de la Commission médicale des Eaux et des Bains, la société ne cesse d'apporter les améliorations indispensables pour tenir les thermes au niveau d'un établissement de premier ordre.

Depuis de nombreuses années, elle subsidie les recherches scientifiques à l'Etablissement des Bains donnant à la cure le standing qui lui vaut la considération du corps médical.

Marquons enfin notre satisfaction d'avoir reconduit pour 20 ans notre mariage de raison avec Spa-Monopole et formons le vœu que l'affection que nous portons au Chevalier rejaillisse sur les relations existant entre la Ville et la Société.

Je crois devoir vous donner ensuite lecture de la charmante lettre que Monsieur le Chevalier de Thier adresse aux membres du Conseil communal:

*Messieurs,*

*Je ne puis assez vous dire combien je suis sensible à votre geste de me nommer Bourgeois de Spa, cette ville où s'est déroulée la plus grande partie de mon existence.*

*Vous savez que Spa-Monopole a été toute ma vie et, jetant un regard sur le passé, je suis heureux de constater l'ampleur qu'a prise cette exploitation, essor auquel j'associe mes collaborateurs d'hier et d'aujourd'hui.*

*Il est dit quelque part que "Seul, nous ne pouvons rien, qu'unis, nous pouvons beaucoup". Telle fut ma devise, m'efforçant toujours de comprendre ceux qui avaient placé en moi leur confiance.*

*Je termine cette lettre en vous disant tous mes regrets de ne pouvoir répondre à votre invitation: je dois en effet subir une intervention chirurgicale qui ne peut être retardée.*

*Je vous remercie une fois encore du grand honneur qu'il vous a plu de me faire et je vous prie de croire à mes sentiments les plus distingués.*

*(s) Ch. Ch. de Thier*

*Spa, le 30 mai 1966.*

## ***Charretiers de Spa et environs aux XVIIe-XVIIIe siècles***

---

Parmi les activités des habitants de Spa et ses environs, il en est une qui n'a pas été étudiée jusqu'à présent, à savoir celle qui est en rapport avec le transport de marchandises diverses, notamment de barres de fer, ainsi que de chevaux.

Dans ses articles consacrés à la voirie ancienne de Spa, Maurice Ramaekers cite la « voie de fer » venant de Kalterherberg et passant par Polleur. Il écrit qu'elle indique son utilité entre la région industrielle de la Hoegne et du Wayai avec une contrée d'où était extrait le minerai de fer et ainsi qu'elle servait au transport de matières premières et de produits manufacturés.

L'assiette de cette voie se confond de Polleur à Cokaifagne avec la voie très ancienne de Tongres à Trèves. Un embranchement partant des Bansions en direction générale du nord-ouest atteint la vallée du Wayai à l'endroit qui allait devenir le passage à niveau de la scierie Lange entre les Dignes et l'ancienne gare de La Reid. (1)

En réalité, cette voie devrait s'appeler non pas la « voie de fer », mais bien la « voie des fers » car ce qu'on y acheminait était le fer en barres venant des forges d'Aremberg destiné aux usines liégeoises en rapport avec l'armement, fer qui était généralement déchargé à Fraipont pour descendre la Vesdre sur des pontons. Nous en verrons plus loin des témoignages.

Le premier document que nous reproduisons est une attestation que nous appellerions aujourd'hui un certificat de bonne vie et mœurs délivré à un habitant de Spa en octobre 1593:

### ***Attestation Jacques Jacob (Spa registre 81 ; Archives de l'Etat à Liège)***

A tous ceulx qui ces presentes verront et lire orront, salut et dillection, scavoir faisons que pardevant nous la court et justice de Spa au Marquisat de Franchimont, pays de Liege et du St Empire comparut honneste homme Jacque Jacob, marchant l'ung de noz bourgeois dudit Spa, lequel nous at remonstré que pour exercer son traffic que de marchandises de chevaulx et autres il desireroit s'en aller vers divers pays notre circonvoisins , et pour autant que le temps et chemins se treuvent (trouvent) presentement assez dangereux et divers, et afin d'ester (ôter) toutes mauvaises suspicions de sa personne, a nous at benignement requis luy vouloir impartir et conferer lettre certificatoire de sa genealogie, prodomic , nom , falme ( reputation ) hantiese et conversation affin le donner a cognoistre a ses incognus ( à ceux qui ne le connaissent pas ) et s'en servir au besoing, a laquelle requeste condescendans, veuillans a ung chascun demandant justice l'administrer, certiffions et attestons par ceste ledit remonstrant estre progenité d'honnestes parens de bon nom,



falme, renommée et honnestes conversations, et quant a luy tenu et réputé pour un bon, leal (loyal) marchant, ne scachant en luy aulcune tache de cas villain ny digne de reprehension, par quoy supplions a tous et chacun Srs, princes, cheffs, generaulx, marischal du camp, colonelz, capitaines, soldatz, baillifz, prevotz, maieurs, burghemestres, magistratz, justiciers et officiers, ensemble a tous administrateurs de justice et republicque et autres quelconques soient vouloir permettre audit Jacque avec ses chevaulx et marchandises de passer, loger et repasser, negotier, trafficquer et marchander parmy leirs villes, pays, territoires, seignories et juridictions, sans luy faire ny donner ou souffrir luy estre fait ny donné aulcuns disturbier (empêchement), ains (mais) luy faire adresse (aide) et assistance en ses affaires justes et raisonnables comme voudrions faire a vous autres et aultruy le cas advenant, en conformation de chose veritable avons a la presente fit appendre les sealz (sceaux) de henrozet et Jherosme Moro noz confreres eschevins et le fait subsigner de notre greffier et secretaire sermenté , l'an de la nativité notre seigneur Jhesus Christ mil cinqe cens nonante et trois, du mois d'octobre le XXIIe jour.

*Un autre document concerne des charretiers de Tiège*

L'an mille sept cents et neuff du mois de decembre le dernier jour, par devant moy nottaire sousigné et en presence des temoins en bas a denommer personnellement constitués Anthoine Bavegne et Pirotte pardique, chartiers de profession residents au village de Tiege ban de Sart, lesquels en faveur de Justice et de verité ont déclaré par seriment la meme preté d'avoir le dixieme de courant mené et conduit sur chacun pour Pirotte par Pierre son fils chacun une charrette et sur celle du Sr Lambkin conduite par son valet septante cinqe barres de fer en tant moins de nonante deux acquits au comptoir dudit Tiege en Sart et provenant de Jean Delvoye de Hockay pour le Sr Toussaint de la Haye, marchand et Mre de forge Ennessonvaux et comme ils trouverent a leur arrivée pres dudit lieu la riviere de Vesse (Vesdre) fort grosse et n'osant la passer les deschargerent de ce coté au guet (gué) pres dudit lieu de Ennessonvaux comme ils ont pratiqué assez souvent et tout ce quantefois (chaque fois) la riviere etoit trop haute et ainsy offrant le dessus reiterer et renouveler par devant tous juges et au besoin et requis seroit et comme en plus ample forme, ce ainsi fait et passé en la maison du Sr Lambkin audit lieu de Tiege et presents pour temoins requis et appelléz le Sr Nicolas Cornet et le Sr hubert Marechal Marque X dudit Pirotte ne sachant ecrire Marque X dudit Bouvegné pour ne savoir ecrire Nicolas Corent Hubert Marechal temoins et moy G. Storheaux, nottaire.

*Un texte autre extrait des archives de Sart (n°2, 1608-1620, f. 353) se rapporte à des voitures en de cuir:*

Gerard Welter et Jean Pasquea Badon, machands dudit Sart d'une part et Henri Lenard petit Jean Leonard son frere pour deux membres, Henri Gielet Leonard et Jean son fils pour ung troisieme membre, lesquels dits Gerard et Jean de leur spontaine volonté ont accordé et apparchonné ausdits Henri Leonard Henri et Jean son fils chaque en leurs degrés et qualitéz parte et portion a certain contract et marchéz de voyturies de cuyre que ledit Gerard et Jean ont cidevant contracté avecqz le sr Ogier Rulant, maistre de la batterye de la franche ville de Sedan, comme plus amplement appert par le contract pour ce opéré... comme Gerard et Jean ont tourné leurs biens en caution pour fournir audit contact, les autres arriement aussi cautionné leurs biens.

*Voici encore une attestation délivrée à un charretier de Sart le 1<sup>er</sup> juillet 1638*

Honorable Bevegne jadis burghmestre de Sart, mambour de Gielet Gerard son beau frere demande a la cour de confirmer que celui-ci, jeune homme a marier ne tient residence a ban de Sart, ains (mais) est lattitant (absent) decha et de la hors de cestuy pays de Liege, tant aux Allemagnes, Lovains, Aix, Limbourgh, pays du Rois, ayant ci devant residé audit Limbourgh et est presentemnt a lieux d'Allemangne.

La cour déclare bien savoir que ledit Gielet Gerard alloit et s'acheminoit avecque chevaulx et charrettes aillieurs et se rethournoit ici au ban dudit Sart en la maison et ediffices dudit Thomas... avoir entendu depuis peu de temps encha s'avoir loué a Estienne Jean Denis pour charier aucuns ses chevaulx en Allemagnes, ne scachant le lieu et place sinon que par ouy dire au lieu de Wert. Il ne possede plus aucuns biens a Sart et n'est plus taxé ni cotizé.

*Un important document délivré en avril 1662 à plusieurs charretiers de Spa et Creppe concerne le fer provenant des forges d'Aremberg acheminé par la « voie des fers ».*

L'an mille siex cents soixante deux, du mois d'avril le dernier jour, par devant moy nottaire soubigné en presence des temoins cy embas denoméz comparurent personnellement Jean Hurlet , Gerard Jerosme aisé, Pirotte remacle le Crottroux, Pasquay, Toussaint gilson, Henry Wilhelm, Thiry le Pinson de Creppe, Mathi Jacquet et Hubert Burlenville, tous chartiers a bœufs d'une part et Gerard de faz, jadis burgmestre de Spa, partie faisant et le soubescript acceptant pour et au nom de Sr Gerard de Leau sy que comis aux forges de Son Altesse Monseigneur le duc d'Aremberg d'autre part, lesquels dits premiers comparans ont de leurs franche et libre volonté déclaré et confessé d'avoir convenu et contracté comme par ceste ils conviennent et contractent avec ledit Gerard de Faz partie faisant comme dessus de charier cent et cinquante mille livres de fer grand

poix tant en barreau que fer marchand tel qu'il plaira audit comis de leur charger , à les prendre aux forges de sa dite Altesse audit lieu d'Aremberg pour les charier du pays de Liege scavoir tant a Spa, Theux que a Fraipont et ce parmi payent pour chacun cent de fer poid que dessus quy seront charié et deschargé audit Spa ving six patars, à Theux trente pattar et a Fraipont trente deux pattar a payer par ledit comis a lieu de Spa, a commencer lesdits chariages la deuxieme semaine de maye prochain pour avoir achepvé ens le premier jour de septembre apres ensuyvant, conditionné que ledit comis sera tenu et obligé de furnir ausdits premier comparans de bonne papier du Roy ou billet d'acquit pour le regard des licences du Roy que peuvent debvoir lesdits fers, de si bonne heure que lesdits premiers comparans ne seront en aucune façon retardé ny interessé, comme aussi debverat pourveoir a ce que lesdites charrons comparants ausdites forges avec leurs charres ou harnaz de boeuffs ils aient du fer suffisamment pour faire leurs charges de voiture complete, de si bonne heure que lesdits premiers comparans ne seront en aucune façon retardés et en cas que lesdits premiers comparans feroient difficulté de charier lesdits fers, que ledit comis leur serat ordonné de charier audit ieu de Fraipont jusques a mesme lieu avec les harnas a cause du mauvais chemin ou incommodité d'icelluy, les pourront descharger au lieu de banneu ,voire qu'il debveront faire charger et livrer a leur coust et despens audit lieu de Fraipont de si bonne heure que comme y ayant deschargé une voiture qu'icelle soit entierement livrée audit Fraipont avant descharger autre par apres afin eviter tous abus, et pour assurance de par lesdits premier comparans de bien et fidellement charier ledits cent et cinquante mille livres de fer grand poix comme dit est ens le terme susdit sy y sera obligé envers ledit comis l'un pour l'autre et un chacun pour tous sans benefice de division ny discussion eux et leurs biens generalement meubles et immeubles presens et futturs que pour realiser par devant toutes courtes et justices competentes ou besoing serat, lesdits premier comparans ont comis et constitué tous et chacun porteur de ceste quy en viendra prendre la charge, promettant et s'obligeant comme de droit coustumier , fait et passé au lieu de Spa en la maison de Gerard de Faz present Jean De Beurieu, Jean Cannelle, Jean Gerard Jerosme, Henri de Cheneux, le Wasson, Jehan Collin, tesmoin.

(Signatures) Beurieu, Heurlet, Thoussaint Gilson, Pirotte Remacle dit Crottroux

Noel de Faz, nottaire approuvé et immatriculé suyvant l'edit dernier de S A Serenissime prince de Liege.

Léon Marquet

1) Maurice RAMAEKERS, La voirie ancienne de la région de Spa dans Histoire et Archéologie spadoises, n° 23, septembre 1980, p. 150.

## ***Le Belvédère et les stations de plein air***

---

Le "Belvédère" en question qui abrita les colonies de vacances de centaines de petits Spadois pendant la dernière guerre, se trouve déjà renseigné sur le Grand Recensement Communal de 1890, comme appartenant à un certain Mr Luhr (celui du Boulevard du même nom) et sis au n°2 de la rue des Champs (ancien nom de l'avenue du Lawn-Tennis, rebaptisée avenue des Lanciers). Cette vaste et belle bâtisse était à cette époque, un pensionnat privé pour jeunes filles de bonne famille, la plupart anglaises. Un très grand jardin d'agrément l'entourait sur toute la surface occupée aujourd'hui par les propriétés des 6 premières maisons à gauche de l'avenue des Lanciers (n°2, 4, 6, 8, 10 et 12) qui, elles, ne seront construites qu'après la guerre 40-45.

Vers 1905, le bâtiment sera racheté par Mr Canisius qui le transformera en un hôtel-pension de famille de bon standing, pour une clientèle principalement juive.

Ce fut lui aussi qui donna le titre de "château" au bâtiment. – Aux environs de 1900, on baptisait volontiers et un peu abusivement "château", de très belles bâtisses certes, comme par ex.: les châteaux Richmond rue Brixhe, Léopold rue Deleau ou Schaffers au bout du Bld des Guérêts, mais qui n'avaient rien de comparable avec des superbes châteaux tels que Lébioles à Creppe, Alsa vers Barisart ou celui de la Havette, disparu.

Comme des tas d'autres immeubles d'ailleurs, le Belvédère n'échappera malheureusement pas à une réquisition complète par les Allemands, pendant la guerre de 14-18.

Début 1920, immeuble, annexe et terrains seront mis en vente publique. La totalité du lot sera acquise par la famille Gerlaxhe qui, après modernisation, fera très bien fonctionner le tout jusqu'aux environs de 1935; la menace de nouvelles hostilités se profilant à l'horizon, la clientèle devint plus rare et finalement il en résulta que, après la déclaration de guerre en 1940, le bâtiment se retrouva sans occupant et peu à peu vidé de la majorité de son contenu.

\* \* \* \* \*

Cet état de choses fut providentiel pour les dirigeants de la paroisse qui cherchaient en vain des locaux suffisamment vastes pour accueillir les nombreux enfants inscrits aux activités des colonies de vacances pendant les deux mois d'été. Des contacts furent pris avec le propriétaire, puis un accord conclu pour la location du bâtiment pendant juillet et août.

La responsabilité et l'organisation de la colonie furent confiées à plusieurs dirigeantes de mouvements de jeunesse catholique (je n'en citerai aucune, de peur d'en oublier). Une importante équipe de monitrices, recrutées à partir de 18 ans, la plupart bénévoles, se constitua rapidement.



*Photo prise dans la cour de l'ancienne école des Sœurs rue Albin Body lors du dernier jour des Stations de Plein Air, fin août 1944. On y reconnaît au centre, notre clergé d'alors : Mrs le doyen de Moffart et les vicaires Thyssen et Rondia. On y voit aussi quelques membres de la Fabrique d'Eglise, une trentaine de dirigeantes et monitrices, la centaine restante étant les enfants de la dernière quinzaine.*

Les enfants accueillis étaient uniquement Spadois: petits garçons de 5 à 8 ans et filles de 5 à 12 ans, et ceci moyennant une contribution financière minimum.

On s'organisa et on fonctionna donc, en grande partie sur le modèle "scout". Chaque monitrice était chef d'une équipe de 6 à 8 enfants (en fonction de l'âge). Chaque groupe disposait d'une chambre qui lui servait de local, que chacun décorait à sa guise. Une petite pièce bureau, un coin cuisine, une autre chambre avec quelques vieux matelas où les plus petits pouvaient venir faire une sieste, ainsi que la grande salle à manger de l'hôtel, furent réservés.

Malgré la capacité importante d'hébergement, les bâtiments furent vite complets. La direction se vit dans l'obligation d'établir des listes de 4 séjours de 2 semaines, afin que tous les inscrits puissent jouir d'une quinzaine en priorité, puis on instaura un roulement.

Les enfants arrivaient à 8h30 et retournaient à 17h, sauf le dimanche. Ils devaient apporter leur repas de midi, des boissons leur étaient servies et parfois une collation offerte par des particuliers ainsi qu'un bol de soupe une fois par semaine, offerte par le Secours d'Hiver, soupe qui – rappelons-le – était préparée dans le Pavillon Marie-Henriette du Parc (actuel local du club de Pétanque) et que l'on amenait sur une brouette, dans deux grandes marmites.

Par beau temps, toutes les activités se faisaient à l'extérieur: grandes promenades, jeux de piste et tout ce qui peut se faire au jardin et au grand air. Les activités d'intérieur, elles, étaient réservées aux jours de pluie; tout le bâtiment se remplissait alors de rires, de cris et de chants surtout; la lecture ou la narration d'une histoire étaient aussi souvent au programme, sans oublier les dessins, bricolages, déguisements, ... et j'en passe!

Le dernier jour de chaque quinzaine, un feu de camp (sans feu réel, bien entendu) était organisé dans les jardins et s'il pleuvait, tout le monde se réunissait dans l'ancienne salle à manger qui servait de salle de jeux.

La première "Station de Plein Air" eut lieu en été 1942 et s'arrêta au bout de 3 ans de fonctionnement. Ce fut bien court, mais ces quelques mois de vacances de guerre ont fait vivre d'inoubliables moments de joie et de bonheur à tous ces enfants d'alors.

\* \* \* \* \*

Avec la paix revenue en 1945, le Belvédère se retrouva à nouveau délaissé, puis en alternance un peu squaté et loué à plusieurs familles nombreuses; une dégradation certaine s'installa.

Heureusement, dans les années 1950-55, tout fut mis en vente séparément, immeuble et terrains. On bâtit successivement sur ces derniers les 6 maisons dont il est question ci-avant; les 2/3 de gauche du bâtiment devinrent deux belles maisons privées très bien rénovées et transformées



(Coll. privée)



(Coll. privée)





*(Coll. privée)*



*(Coll. privée)*



(actuels n° 5 et 7) et le tiers de droite (avec la tour) fut aménagé en une maison de retraite confortable, qui sera exploitée pendant plus de 40 ans sous les noms successifs de: "Le Belvédère", "La Quiétude" et enfin "La Séniorie de Creppe" qui, ne répondant plus aux nouvelles normes de fonctionnement, a dû fermer ses portes il y a plus ou moins deux ans.

Depuis cette époque, l'adresse officielle de ces habitations est: Avenue Dr Pierre Gaspar.

\* \* \* \* \*

Si les "Stations de Plein Air" sont rangées dans le tiroir aux souvenirs depuis plus de 60 ans, les bâtiments du Belvédère eux, bien qu'ayant changé partiellement d'aspect, sont toujours bien là. D'autres, plus beaux, n'ont pas eu cette chance, ne citons que le château de la Havette et l'hôtel d'Annette et Lubin. C'est bien dommage!

Monique Caro-Harion

### Références

- "Douce Nuits", Enseignes hôtelières de Spa – Marc JOSEPH 2005, Edit. du Musée de la Ville.
- Recensement communal de 1890 – Archives du Musée.
- Guide Tahan de 1910.
- Mme DEMOULIN, propriétaire des deux maisons à qui j'adresse un grand merci.

## ***Karl Goetz et la Conférence de la Paix à Spa***

---

Le Musée de la Ville d'eaux possède dans ses collections deux médailles allemandes avec pour thème la Conférence diplomatique de la Paix organisée à Spa du 5 au 16 juillet 1920. Cette conférence, conclusion de la Première Guerre mondiale, était destinée à définir les modalités pratiques d'application du Traité de Versailles signé par les belligérants le 28 juin 1919.

Ces deux médailles en bronze de plus ou moins 6 centimètres de diamètre portent comme signature K.G, une des signatures du médailleur Karl Goetz.

Avant de détailler ces médailles, intéressons-nous d'abord à leur auteur : Karl Xaver Goetz est un médailleur et sculpteur allemand né à Augsburg en 1875.

Après des études d'art dans sa ville natale et un apprentissage chez le maître Johannes Dominal, il poursuit sa formation à Dresde, Leipzig, Berlin et Düsseldorf de 1895 à 1897. Il passe les deux années suivantes d'abord en Hollande, puis en Suisse, avant de s'installer enfin à Paris pour cinq ans. En 1904, il s'établit à Munich où il vivra jusqu'à la fin de ses jours. Sa première médaille date de 1905, mais sa renommée vient de ses médailles satiriques et propagandistes. Outre des médailles, il a également réalisé des timbres et de la monnaie.

Artiste à plein temps, il est aussi très actif au sein de diverses associations artistiques et numismatiques. Au cours de sa vie, il créera plus de 700 médailles et plaquettes commémoratives dont plus ou moins 175, réalisées entre 1914 et 1923, sont de nature satirique et concernent principalement la Première Guerre mondiale et les temps difficiles qui la suivirent. Ces médailles partisans et nationalistes s'attaquent à tous les ennemis de l'Allemagne, mais aussi à la vie politique allemande ou ont été créées pour célébrer des moments importants dans la vie de ses amis ; des héros de l'Allemagne : Manfred von Richthofen (Le baron rouge), l'amiral Alfred von Tirpitz, Paul von Hindenburg, Erich Ludendorff, Erwin Rommel... ; des artistes allemands : Richard Wagner, Wilhelm Busch, Ludwig van Beethoven, Anton Bruckner, Johannes Brahms... ; des événements historiques : le naufrage du Lusitania, les accords de Munich ou autres victoires militaires.

Après avoir réalisé des médailles pour la Première Guerre mondiale, puis la République de Weimar, il crée de nouveau des médailles propagandistes à l'occasion de la Seconde Guerre mondiale.

Fin des années 1940, malgré une paralysie de la main droite consécutive à une attaque, il continue sa création tant qu'il le peut encore et lors de son décès à Munich en 1950, tout le côté droit de son corps est paralysé.

Karl Goetz reçut plusieurs distinctions pour son œuvre lors des expositions de Nuremberg en 1906, de Gand en 1913 et de Madrid à titre posthume en 1951.

Le travail de ce médailliste a fait l'objet de deux livres dus à Gunter W. Kienast: *The medals of Karl Goetz (vol. 1, Cleveland 1967)* et *Goetz Two : A Supplement to the Medals of Karl Goetz (vol.2, Lincoln 1986)*.

Venons-en aux médailles concernant Spa.

La première a comme titre sur l'avvers *Tagesordnung* (Ordre du jour) ; cette face nous présente sous un œil attaqué par une épine (?), le désarmement allemand tel que défini dans le Traité de Versailles :

- une armée limitée à 100.000 hommes comme indiqué sur le drapeau ;
- *aucun dirigeable ne doit être conservé* (art. 198)
- *démantèlement de la flotte : [...] tous les matériels aéronautiques militaires et navals [...] doivent être livrés aux gouvernements des principaux alliés et pouvoirs associés* (art. 202).
- disparition de toutes les usines d'armement ;
- paiement des réparations en or et charbon (Kohle) ;
- condamnation des criminels de guerre.

Le revers de cette médaille nous montre le « Deutsche Michel »<sup>3</sup> peinant sur un chemin encombré par des buissons épineux et portant sur ses épaules un lourd volume contenant toutes les conditions du Traité de Paix (celles-ci étant figurées par les nombreux marque- pages) imposées lors de la Conférence de Spa (comme l'indique la position dominante de ce nom dans la composition). La date du 5 juillet présente sur cette face est celle du début de la Conférence diplomatique de la Paix.

---

<sup>3</sup> Deutsche Michel (Michel l'Allemand) est une représentation allégorique des Allemands datant de la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle. Ses attributs sont un bonnet de nuit ou éventuellement à pompon. Il représente également la personne innocente et simple qui doit supporter et lutter contre la tyrannie et l'injustice. Cette représentation nous est parvenue par des caricatures allemandes. Comme autres exemples, nous avons la Marianne française, l'Uncle Sam américain ou le John Bull britannique.



La seconde médaille a pour titre *Am Verhandlungstisch in Spa* (A la table des négociations à Spa). Sur cet avers, on peut voir de droite à gauche, le président français Millerand, le chancelier allemand Fehrenbach et le premier ministre anglais Lloyd George. Le Français veut forcer la main à l'Allemand pour que celui-ci, pris à la gorge et menacé par l'Anglais, signe le traité sur lequel on peut lire *Entwaffnung* (désarmement) et *Kohlenlieferungen* (Livraison de charbon).

Le revers porte les dates suivantes 5.-16. Juli 1920 – date du début et de la fin de la Conférence diplomatique de la Paix et représente le chêne allemand déjà fort malmené, mais portant de nombreuses repousses, qui est frappé par l'orage bolchevique (*Bolschewismus*) et attaqué à sa base par la hache de l'entente des nations alliées.

Marc JOSEPH

### Sources

<http://www.artnet.com/library/03/0330/T033012.asp>

<http://www.canadian-numismatic.org/lusitania.php>

<http://www.karlgoetz.com/>

<http://sammler.com/medaillen/index.html>

<http://de.wikipedia.org>

<http://www.dnw.co.uk/dnw/coins/DevelopmentoftheArtMedal.htm>

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Conf%C3%A9rence\\_de\\_Spa](http://fr.wikipedia.org/wiki/Conf%C3%A9rence_de_Spa)

### Bibliographie

**La Conférence diplomatique** de Spa par G.-E. Jacob in Histoire et Archéologie spadoises n°16, décembre 1978.

**Histoire de Spa** par Pierre Lafagne (Collection du Musée de la Ville d'eaux)

**Le petit train III : souvenirs spadois** par Pierre Lafagne (1977)



*PRINTEMPS DES MUSEES*  
*AMBIANCE*



### *Spa au-dedans et au dehors*

Un premier DVD « Spa au film du temps », produit en 2005, illustre au moyen de films de 1930 à 1960 divers aspects de l'histoire de Spa : les pouhons, le casino, les bains, les cures, la ville de garnison, les sports, les promenades, les fêtes et traditions, le circuit de Francorchamps,...

Le deuxième, « Spa au-dedans et au dehors » nous permet d'aborder des thèmes plus précis mais qui intéressent également un public plus large car ils se rattachent à des thématiques supra régionales.

Les fêtes de villages, existant de tout temps, se sont développées, depuis les années 70, en s'ouvrant à un public plus large, avide de tourisme d'un jour et se déplaçant en voiture de quelques dizaines de KM, pour participer à des fêtes au concept plus commercial mais qui rappelait au visiteur la vie conviviale des villages avec leurs artisans, les produits du terroir, les musiques d'autrefois... La fête du village de Creppe, dite fête de la crêpe, a ainsi connu une période d'affluence et une participation massive des habitants du village à son organisation.

Le thermalisme social a connu, durant quelques dizaines d'années, une période de développement, caractérisée par une organisation relativement importante et des bâtiments créés uniquement dans ce but précis. Ces immeubles disparaissent et sont remplacés par d'autres ayant une vocation totalement différente. Quelques exemples spadois vous sont présentés ici.

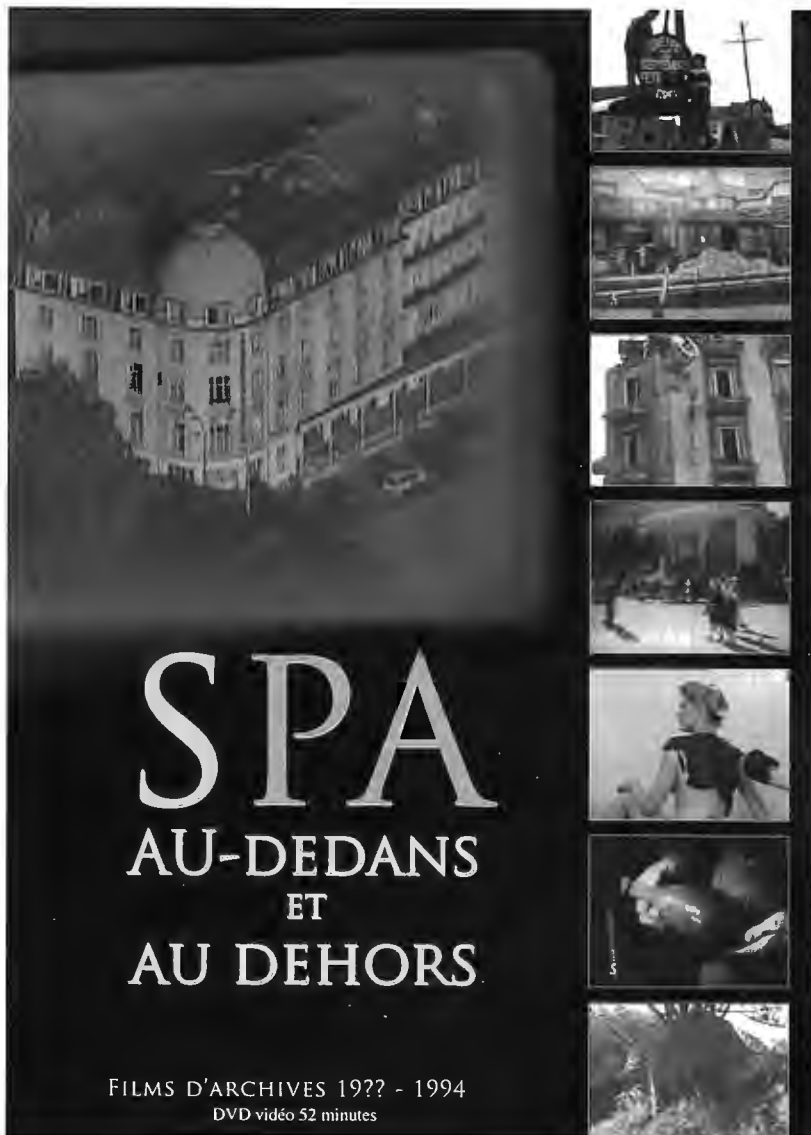
La tourbe, encore employée de nos jours dans des bains devenus célèbres, a des utilisations diverses et un large champ d'application. Une petite explication est parfois nécessaire...

Le tir à l'arme de guerre a été une activité importante, pratiquée par de nombreux citoyens et par les membres de la « Garde civique », à la fin du 19<sup>ième</sup> et début du 20<sup>ième</sup> siècle. Spa a connu l'existence de plusieurs grands champs de tir installés aux alentours de la ville mais aussi des tirs réduits dans de nombreux établissements situés au cœur même de la cité. Un tir aux pigeons vivants (!) a même perduré jusqu'en 1961. Chaque week-end, des centaines d'animaux étaient sacrifiés au plaisir de ce sport, ancêtre des tirs aux clays actuels. Un stand de tir à 25 mètres existait même, jusqu'en 2003 au centre de Spa, construit par les allemands durant la dernière guerre, juste derrière l'établissement des « Heures Claires » à la Place Royale.



Spa historique, un film réalisé et monté par une équipe professionnelle, au début des années 50. Le film, 16MM sonore est montré dans son intégralité.

Film de Spa monopole : Spa richesse nationale



L'ASBL Sparchives est toujours à la recherche de films anciens ou de vidéo sur la Région de Spa et la Wallonie en général. Si vous possédez ces trésors et que vous êtes disposés à les partager avec d'autres, vous en recevrez une copie DVD gratuite. Contactez nous sur Internet à l'adresse [info@sparchives.be](mailto:info@sparchives.be) ou en téléphonant au 0476 66 94 52.